

En résumé :

- Premiers foyers de mildiou signalés en parcelles ces derniers jours.
- Conditions très favorables au mildiou, le niveau de risque reste très élevé sur l'ensemble de la Région Centre pour les jours à venir.

MILDIOU

Observations sur le réseau

Les premières taches mais aussi les premiers foyers de mildiou sont signalés cette semaine dans quelques parcelles du Loiret et de l'Essonne.

Notamment dans un secteur, des taches de mildiou ont été observées dans plusieurs parcelles à proximité d'un tas de déchet non géré dont les repousses sont détruites par le mildiou.

Pour rappel, les spores de mildiou pouvant parcourir des distances supérieures à 1 km, les tas de déchets (mais aussi les repousses dans les cultures et les jardins contaminés) représentent la source d'inoculum primaire pour les parcelles situées à proximité.

Dans un contexte climatique très favorable au mildiou comme cette année, ces foyers primaires ne font qu'amplifier le risque d'attaques et de symptômes précoces dans les parcelles.

A noter que la sensibilité sur feuillage n'est pas corrélée avec la sensibilité sur tubercules. Ainsi, une variété peut être résistante au mildiou sur feuillage et sensible au mildiou sur tubercules et inversement.

Utilisation du modèle Mileos® (www.mileos.fr)

Rappel interprétation du risque mildiou avec le modèle Mileos®

Le BSV pomme de terre de la région Centre mobilise le modèle Mileos® qui se base sur le cycle épidémique de *Phytophthora infestans*.

Pour une **parcelle dont l'environnement est indemne de mildiou, une fois le stade levée dépassé, le risque démarre**

- à la sortie de taches de la 3^{ème} génération pour des variétés sensibles ;
- à la sortie de taches de la 4^{ème} génération pour des variétés intermédiaires ;
- à la sortie de taches de la 5^{ème} génération pour des variétés résistantes.

Le suivi du nombre des générations de mildiou est un bon indicateur pour connaître le début de la période à risque de cette maladie.

Ainsi, en cas de conditions favorables au développement du mildiou, sur une variété sensible, les taches de mildiou ne seront potentiellement visibles qu'à partir de la 3^{ème} génération finie d'incuber.

Par contre, cette règle n'est plus vraie si on observe un inoculum primaire sur des tas de déchets ou dans l'environnement. Le risque démarre alors immédiatement.

Pour que le seuil de nuisibilité soit atteint, il faut que le niveau de risque soit atteint:

- **Moyen** pour les variétés sensibles,
- **Élevé** pour les variétés sensibles et intermédiaires,
- **Très élevé** pour les variétés sensibles, intermédiaires et résistantes,

+ et que les conditions climatiques soient favorables à la libération de spores.

Situation au 10 Juin 2016

La 5^{ème} génération a fini d'incuber pour toutes les stations, la 8^{ème} est en cours sur certains secteurs. **Le risque est maintenant présent pour toutes les sensibilités variétales.**

Le seuil indicatif de risque (seuil de nuisibilité) a été atteint ces derniers jours sur tous les secteurs de la Région et sur toutes les sensibilités variétales (voir le tableau ci-dessous).

Département	Stations météo	Génération(s) en cours au 10/06	Niveau de risque au 10/06	Jours où le seuil de nuisibilité a été atteint	Seuil indicatif de risque du 10/06 au 12/06			Pluie (en mm) depuis le 06/06
					VS*	VI*	VR*	
Eure-et-Loir (28)	Allaines (0h)	6-7ème	Très fort	06,07,08,09/06 pour VS,VI et VR	OUI	OUI	OUI	0,6
	Chartres (8h)	5 ^{ème} incubée – 6 ^{ème} en cours	Très fort	06,07,08,09/06 pour VS,VI et VR	OUI	OUI	OUI	0,4
	Guillonville (0h)	6 ^{ème} -7 ^{ème} en cours	Très fort	06,07,08,09/06 pour VS,VI et VR	OUI	OUI	OUI	0,8
	Louville (0h)	5 ^{ème} incubée – 6 ^{ème}	Très fort	06,07,08,09/06 pour VS,VI et VR	OUI	OUI	OUI	0,2
	Pré-Saint- Evroult (0h)	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
	Rouvray (h)	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
	Viabon (0h)	6-7ème	Très fort	06,07,08,09/06 pour VS,VI et VR	OUI	OUI	OUI	0,6
Loir-et-Cher (41)	La Chapelle Vicomtesse (6h)	7 ^{ème} - 8 ^{ème} en cours	Très fort	06,07,08,09/06 pour VS,VI et VR	OUI	OUI	OUI	0
	Ouzouer le Marché (6h)	6 ^{ème} -7 ^{ème} en cours	Très fort	06,07,08,09/06 pour VS,VI et VR	OUI	OUI	OUI	0,4
	St Léonard en Beauce (09/06)	6 ^{ème} - 7 ^{ème} en cours	Très fort	06,07,08/06 pour VS,VI et VR	ND	ND	ND	ND
Loiret (45)	Amilly (5h)	5 ^{ème} en cours-6- 7 ^{ème}	Très fort	06,07,08,09/06 pour VS,VI et VR	OUI	OUI	OUI	0
	Boisseaux (4h)	6-7ème	Très fort	06,07,08,09/06 pour VS,VI et VR	OUI	OUI	OUI	0,5
	Férolles (4h)	5 ^{ème} incubée – 6 ^{ème} en cours	Très fort	06,07,08,09/06 pour VS,VI et VR	OUI	OUI	OUI	7,5
	Gien (4h)	7-8ème en cours	Très fort	06,07,08,09/06 pour VS,VI et VR	OUI	OUI	OUI	1,5
	Outarville (6h)	5 ^{ème} incubée – 6 ^{ème} en cours	Très fort	06,07,08,09/06 pour VS,VI et VR	OUI	OUI	OUI	0,5
	Pithiviers (2h)	5 ^{ème} incubée- 6ème	Très fort	06,07,08,09/06 pour VS,VI et VR	OUI	OUI	OUI	0,5
Essonne (91)	Boigneville (6h)	6 ^{ème} -7 ^{ème} -8ème	Très fort	06,07,08,09/06 pour VS,VI et VR	OUI	OUI	OUI	0,2

* VS = variétés sensibles VI = variétés intermédiaires VR = variétés résistantes

Bulletin co-rédigé par la Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher et ARVALIS-Institut du végétal.

Avec les observations de AGRI BEAUCE, BEAUCE PRODUCTIONS, Chambre d'Agriculture 41, Chambre d'Agriculture 28, Chambre d'Agriculture 45, COMITE CENTRE ET SUD, Ferme des Arches, PARMENTINE, POM ALLIANCE SA., Les 3 Laboureurs, SOUFFLET AGRICULTURE, SELECT UP, TERRE DE France..

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'Agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

Analyse du risque et prévisions

Prévisions météo pour les 8 jours à venir : de la pluie avec quelques risques d'orages localisés sont attendus jusqu'en milieu de semaine prochaine. Les températures devraient se rafraichir et tourner autour de 15-20°C.

Ces conditions restent favorables au mildiou.

Analyse du risque :

Le risque est présent et toujours très élevé sur toute la Région et sur toutes les sensibilités variétales.

Sur la base des données prévisionnelles, le seuil indicatif de risque (seuil de nuisibilité) devrait être atteint ce vendredi 10 Juin ainsi que les 2 prochains jours dans toute la Région sur les variétés sensibles, intermédiaires et résistantes dans tous les secteurs.

Compte tenu du risque mildiou élevé cette année et que l'environnement est maintenant contaminé, la protection des parcelles doit être soignée en faisant notamment attention aux conditions d'application, aux poteaux, aux bordures de parcelles, aux démarrages et aux croisements de rampes, ainsi qu'aux coins de champs, qui correspondent très souvent à des zones de démarrage du mildiou.

Bulletin co-rédigé par la Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher et ARVALIS-Institut du végétal.

Avec les observations de AGRI BEAUCE, BEAUCE PRODUCTIONS, Chambre d'Agriculture 41, Chambre d'Agriculture 28, Chambre d'Agriculture 45, COMITE CENTRE ET SUD, Ferme des Arches, PARMENTINE, POM ALLIANCE SA., Les 3 Laboureurs, SOUFFLET AGRICULTURE, SELECT UP, TERRE DE France..

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

